

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE CHAMPLAIN,
LAVIOLETTE-SAINT-AURICE ET MASKINONGÉ

CE 0220-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 28 janvier 2020 vers les 21 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire - Vice-présidente du comité exécutif

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Est aussi présent, monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général et secrétaire général.

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 32 0120 :

Madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0120-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 33 0120 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 décembre 2019 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0120-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

Aucun sujet.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 34 0120 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la *Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire*;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0120-03.

Adoptée à l'unanimité.

5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 35 0120 :

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE, vers les 21 h 45, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT
*directeur
général*



SECRÉTAIRE

